

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à :

Revision Allégée N°3

PLU Saint Jean d'Angély

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Revision N°3 - Revision Allégée du PLU

### Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 2024\_ST\_29\_AR en date du 12 septembre 2024 de

M. le Maire de : Saint Jean d'Angely

M. le Préfet de :

### Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

Membres titulaires :	M	_____	qualité	_____
	M	_____	qualité	_____
	M	_____	qualité	_____
Membres suppléants :	M	_____	qualité	_____
	M	_____	qualité	_____
	M	_____	qualité	_____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du lundi 07 octobre 2024 au mercredi 06 novembre 2024,

les lundi 07 octobre 2024 de 09h00 à 12h00 et de / à /

les vendredi 13 octobre 2024 de 09h00 à 12h00 et de / à /

les Mercredi 06 novembre 2024 de 14h00 à 17h00 et de / à /

Siège de l'enquête : Hôtel de Ville de Saint Jean d'Angely

Autres lieux de consultation du dossier : Le dossier d'enquête Publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, au

**Registre d'enquête :** format papier et au format numérique sur un poste informatique

comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir

les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : Attention

dem me AUDRAN - Hôtel de Ville - BP 10082 - 17415 Saint Jean d'Angely

### Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la Mairie de Saint Jean d'Angely

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

### Réception du public par le commissaire enquêteur :

les lundi 07 octobre 2024 de 09h00 à 12h00 et de / à /

les vendredi 13 octobre 2024 de 09h00 à 12h00 et de / à /

les Mercredi 06 novembre 2024 de 14h00 à 17h00 et de / à /

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 27 octobre 2024 de 09 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M<sup>(1)</sup>

*[A large diagonal line is drawn across the lined area, indicating that no observations were recorded.]*

<sup>(1)</sup> Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

017-211703475-20250130-2025\_01\_D8-DE

Reçu le 01/02/2025

Le présent registre ainsi que les

pièces

qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 07 décembre 2024

à Madame le Maire de Saint Jean d'Angély

(Voir mentions de clôture en page 19)

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR  
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**

